

CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC PROCH'EMPLOI

Rapporteur : Madame Michèle DUCLOY, Vice-Présidente en charge des questions économiques

Le Comité Syndical du SyMPaC, réuni le 30 novembre 2012, a entériné la création d'une Plateforme Avenir Jeunes dans le Pays du Calaisis, devenue Proch'Emploi en 2016 et portée par la CCI Littoral Hauts de France.

Chaque année, le SyMPaC octroie une subvention à cette plateforme initiée par le Conseil Régional des Hauts de France pour assurer un traitement équitable de cet outil sur l'ensemble du Pays du Calaisis.

Les missions de Proch'Emploi se déclinent comme suit :

- être au service, prioritairement des TPE, PME/PMI mais aussi des grandes entreprises de tout secteur d'activité en tant d'interlocuteur unique pour le recrutement ;
- agir en réseau avec les entreprises, collectivités territoriales, chambres consulaires, organismes de formation (...) afin d'optimiser les opportunités concrètes d'emploi ;
- refonder les relations entre demandeurs d'emploi et les entreprises.

Après 7 ans d'activités, le bilan 2020 est le suivant :

- 179 offres détectées (soit en moyenne 4 offres par semaine).
- 76 visites en entreprises (soit en moyenne 2 visites par semaine). 45 nouvelles entreprises visitées en 2020.
- nombre d'entretiens en face à face suite à une offre : 253 avec 41% de taux de transformation.
- nombre d'offres pourvues suite à un entretien/offre : 104 :
 - o 53% de CDI (30% les années précédentes en moyenne) ;
 - o 58% de taux de satisfaction.

NB : les statistiques sont ramenées à 44 semaines (déduction des 8 semaines de confinement strict).

L'essentiel du budget est assuré par le Conseil Régional des Hauts-de-France. La participation du SyMPaC vise à impulser **des actions spécifiques à l'insertion de jeunes qui viendront compléter les missions d'ingénierie via entre autres la redynamisation du dispositif de circuits courts et d'actions d'information en lien avec les 3 EPCIs du territoire et le SyMPaC.**

Le plan de financement 2021 est le suivant :

CHARGES PREVISIONNELLES		RECETTES PREVISIONNELLES	
ACHATS	2 000 €	REGION HAUTS DE FRANCE	136 000 €
LOCATIONS	7 000 €	SyMPaC	7 000 €
DEPLACEMENTS, MISSIONS	5 000 €	CCI LITTORAL HAUTS DE FRANCE	16 500 €
REMUNERATION DES PERSONNELS	136 000 €	PRESTATIONS EN NATURE ET MISE A DISPOSITION GRATUITE DE BIENS - CCI HAUTS DE FRANCE	15 000 €
FRAIS DE RECEPTION	3 000 €		
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	21 500 €		
TOTAL	174 500 €		174 000 €

C'est pourquoi, il est proposé au CONSEIL SYNDICAL :

- de valider la demande de subvention d'un montant de 7 000 € ;
- d'autoriser le Président à signer toutes les conventions et pièces nécessaires.

Acte certifié exécutoire compte tenu :

- son envoi en Sous-Préfecture le : 14 juin 2021
- son envoi à l'affichage au siège du SyMPaC et ceux des EPCIs le : 14 juin 2021
- sa réception en Sous-Préfecture le : 15 juin 2021

Le Président du SyMPaC,

Ludovic LOUQUET

Signé électroniquement par : Ludovic LOUQUET
Date de signature : 18/06/2021
Qualité : Président du SYMPAC

ADOPTE A L'UNANIMITE

**Le Président,
Ludovic LOUQUET**



COMITE SYNDICAL DU 1^{er} JUIN 2021

Le premier juin de l'an deux mille vingt et un, le Comité Syndical du SyMPaC, légalement convoqué le vingt mai deux mille vingt et un, s'est réuni à CALAIS au Musée des Beaux-Arts, sous la Présidence de Monsieur Ludovic LOQUET, Président du SyMPaC et sous la Présidence de Madame Nicole CHEVALIER pour le vote du compte administratif.

Étaient présents :

Mmes Nadine DENIELE VAMPOUILLE, Michèle DUCLOY, Maïté MULOT FRISCOURT, MM. Emmanuel AGIUS, Guy BEGUE, Pierre CARON, Julien CORDENOS, Pascal DUBUS, Medhy EL HAIMEUR, Laurent LENOIR, Olivier MATRAT, Philippe MIGNONET, Jean-Michel TACCOEN (**Grand Calais Terres & Mers**) ;

Mmes Clotilde BEAUFILS, Nicole CHEVALIER, MM. Yves ENGRAND, Olivier LEVREAY, Olivier MAJEWICZ, Guy VERMERSCH (**Communauté de Communes de la Région d'Audruicq**) ;

Mme Laurence CHARPENTIER, MM. Gabriel BERLY, Eric BUY, Gilles COTTREZ, Bruno DEMILLY, Thierry GUILBERT, Claude KIDAD, Ludovic LOQUET, Guy VASSEUR (**Communauté de Communes Pays d'Opale**).

Étaient excusés :

Mmes Natacha BOUCHART (pouvoir Mr AGIUS), Nicole HEUX, Joëlle LANNOY, Isabelle MUYS (pouvoir Mr EL HAIMEUR), MM. Guy ALLEMAND (pouvoir Mr DUBUS), Pierre-Henri DUMONT, Gérard GREMAT (pouvoir Mr MIGNONET), Michel HAMY, Pascal PESTRE (**Grand Calais Terres & Mers**) ;

MM. Eric BIAT, Charles COUSIN, Frédéric MELCHIOR, Olivier PLANQUE (pouvoir Mme CHEVALIER), Patrick WAY (pouvoir Mr LEVREAY) (**Communauté de Communes de la Région d'Audruicq**) ;

MM. Antoine PERALDI, Thierry POUSSIERE (**Communauté de Communes Pays d'Opale**).

Secrétaire de séance : Guy BEGUE

Observations : Madame DUCLOY, en tant que Présidente de la plateforme Proch'Emploi n'a pas participé au vote